



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 666 - Semaine du 22 au 27 octobre 2012

Edito

Impôts locaux

La taxe d'habitation (payée par tous les habitants de la commune, propriétaires et locataires) et les impôts fonciers (payés par les propriétaires) sont tombés. Vous pouvez constater en regardant dans la colonne « commune » que les taux votés par le conseil municipal, lors de l'établissement du budget, n'ont pas varié par rapport à 2011 (comme les années précédentes d'ailleurs). Voilà un point qui, par ces temps de « fébrilité fiscale », méritait d'être souligné.

Voisins Vigilants

Nous vous faisons part, il y a quelques temps, de la réunion périodique qui s'était tenue avec la gendarmerie. Voici deux exemples récents et vécus sur la commune :

Le premier, un habitant remarque des allées et venues suspectes de 3 personnes à bord d'une voiture ; cet habitant appelle la gendarmerie et signale la situation. La gendarmerie se déplace et intercepte les personnes signalées : il s'agissait de 3 individus en situation irrégulière à bord d'une voiture volée en Allemagne. A bord, la gendarmerie découvre tout le matériel du parfait cambrioleur. Conclusion, probablement des vols évités sur la commune.

Le second exemple, un habitant est témoin d'allées et venues suspectes dans un secteur de la commune, il ne le signale pas à la gendarmerie pensant que ce n'est pas important, résultat : un cambriolage...

Etre Voisins Vigilants c'est aussi participer « au bien vivre ensemble à Moussy le Neuf »

Travaux

Halle et parvis de l'église : vous avez pu voir que le monument aux morts pour la France était remis en place ; il a même subi « un coup de jeune ». Les enrobés seront réalisés les 5, 6 et 7 novembre. Tout sera donc prêt pour les cérémonies du 11 novembre.

Busage de la Biberonne : le dernier tronçon à ciel ouvert de la Biberonne entre la rue Lampezard et la rue Pasteur sera nettoyé et busé.

**Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC de la Goële et du Multien**

Infos administratives

Cérémonie du 11 novembre

Le conseil municipal invite les Anciens Combattants, les enseignants, les enfants des écoles et les habitants à commémorer l'Armistice de 1918 devant le Monument aux Morts :

Dimanche 11 novembre 2012 à 10h30

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la Salle Jeanne d'Arc. A cette occasion, les diplômes du travail, des maisons fleuries et des jardins familiaux seront remis aux personnes concernées.

Cérémonie des Bacheliers :

16 novembre

à 19h Salle Jeanne d'Arc



Les étudiants ayant obtenu, cette année, le Bac Général ou Professionnel doivent déposer en Mairie, une copie de leur diplôme et de leur carte nationale d'identité avant le **9 novembre 2012**. Ils seront récompensés lors de cette cérémonie.

Protection maternelle et infantile

Le camion stationnera sur le chemin d'accès au Centre de Loisirs situé rue Cléret, le :

Lundi 19 novembre 2012

de 9h40 à 10h20



Bibliothèque sonore de Meaux



La Bibliothèque sonore de Meaux pour aveugles et malvoyants, met à votre disposition, gratuitement et par correspondance, des livres enregistrés. Afin d'être au plus près des audio-lecteurs, aveugles et malvoyants, les informers, les former sur place, des permanences sont instaurées dans les grandes villes de Seine et Marne.

Pour plus de renseignements, téléphonez au **01.64.33.02.64** ou par mail : 77m@advbs.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens (garçon ou fille) de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie, entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Manifestations, Loisirs, Sports

Le restaurant « Le Neuf de Moussy » vous

accueille dans une nouvelle déco pour :
une soirée « Fondue bourguignonne » le :

Samedi 27 octobre 2012

Au prix de 15€/personne

Clôture des inscriptions le jeudi 25 octobre
au soir. ☎ 01.60.03.02.80

Le restaurant retransmet tous les matchs du PSG sur
grand écran (sauf le dimanche).

Halloween

Venez rejoindre le service enfance et le
Comité des Fêtes de Moussy le Neuf à la
grande SOIREE HALLOWEEN.

le vendredi 26 octobre 2012

à partir de 19h Salle du Chêne

Cette animation est ouverte à toutes et à tous, petits et
grands. Un service de restauration et un bar vous
attendent.

Les mineurs de moins de 14 ans devront
être accompagnés d'un adulte. Les mineurs
de plus de 14 ans devront présenter une
autorisation parentale à retirer au Centre de

Loisirs aux jours et heures d'ouverture.

CONCOURS DE DEGUISEMENTS

COSTUMES HALLOWEEN SOUHAITES !!!

En espérant vous compter nombreux....

L'équipe d'animation

Le club du Soleil d'Or organise

le :

Samedi 17 novembre 2012

Un LOTO, salle du Chêne

Ouverture des portes à 19h. Début des jeux à 20h30
précises.

Un carton : 4 €. 3 cartons : 10 €. 15 € les cinq.

Nombreux lots à gagner.

Réservation : 01.60.03.23.81/01.60.03.48.82



Nettoyons la nature

Nous vous informons que 5,65 tonnes ont été
ramassées lors de l'opération « Nettoyons la Nature ».

Nous souhaitons remercier une nouvelle fois toutes les
personnes qui ont participé à cette opération citoyenne.

Environnement

Recyclage de piles

Les piles et accus usagés ne sont pas des déchets
comme les autres. Mélangés avec les ordures
ménagères, ils peuvent devenir dangereux pour
l'environnement et l'homme. La santé de la planète est
l'affaire de tous au quotidien, alors respectons-la.

Nous vous rappelons qu'un réceptacle pour collecter
les piles usagées est à votre disposition à l'accueil de
la Mairie.

Collecte des déchets verts

Les mardis 30 octobre et 6 novembre

Dernière collecte le 13/11, ensuite déchetterie

Sont acceptés, en fagots ou dans les sacs en papier :

*les branchages de diamètre 5 à 10 cm

*les feuillages

*les tailles de haie

*gazon/herbe



Sont refusés :

*Les troncs et branches de diamètre supérieur à 10 cm

*tout déchet autre que déchets verts.

Collecte des encombrants



Nous vous informons que le prochain
passage pour le ramassage aura lieu le

Mardi 20 novembre 2012.

Sont admis les objets valorisables,
portables par le personnel et de

dimensions raisonnables :

***l'électroménager** : frigo, four, machine à laver,
téléviseur, appareil de cuisson...

***le petit électroménager** : fer à repasser, mixeur...

***ameublement** : petit meuble, literie...

***loisirs** : vélo, matériel informatique, poussette,
landau, jouet...

**Ne sont pas admis et doivent être portés en
déchetterie**

*gravats, pierres, briques, tuiles, plaques fibro, vitres
et fenêtres, palettes, wc, lavabos

*appareils de production d'eau chaude

*anciennes clôtures (fil de fer, grillage...)

*déchets spéciaux ou dangereux, les produits amiantés
ou radioactifs

*batteries auto, pneus, pots de peinture.

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie :
01.60.03.00.19 ou au Commissariat : 01.60.21.41.00

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1- entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1- a côté logement du gardien, complexe du Chêne,

1- sur le mur de la mairie annexe, côté parking
cabinet médical, sous l'auvent.